

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 05156
Numéro SIREN : 452 534 472
Nom ou dénomination : ITM ALIMENTAIRE NORD

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2024 sous le numéro de dépôt 76390

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : ITM ALIMENTAIRE NORD Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 0024 rue Auguste Chabrières 75015 Paris Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 5 2 5 3 4 4 7 2 0 0 0 4 1 Nçant *Exercice N clos le,
31/12/2023

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement * CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	3 845	AG	3 845	0
		Fonds commercial (1) AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	85 120 785	AK	74 350 253	10 770 532
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
		Constructions AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	85 353	AU	75 015	10 338
		Immobilisations en cours AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU	22 715 733	CV	14 181 045	8 534 688
		Créances rattachées à des participations BB	125 853 963	BC	43 694 095	82 159 868
		Autres titres immobilisés BD	1 538 038	BE		1 538 038
		Prêts BF	1 611 820	BG	340 154	1 271 666
		Autres immobilisations financières* BH	384 254	BI		384 254
	TOTAL (II) BJ		237 313 791	BK	132 644 407	104 669 384
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BO		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BS		BT		
		Marchandises BT		BV	238 842	238 842
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	238 842	BW		238 842
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	109 875 440	BY	14 111 337	95 764 104
		Autres créances (3) BZ	17 948 780	CA	80 176	17 868 604
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
	Disponibilités CF	2 479 745	CG		2 479 745	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	15 109	CI		15 109	
	TOTAL (III) CJ	130 557 917	CK	14 191 513	116 366 404	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		367 871 708	IA	146 835 920	221 035 788	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ITM ALIMENTAIRE NORD		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000)	DA	48 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 960 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	90 521	
	Report à nouveau	DH	4 854 307	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	105 156	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	261 916	
TOTAL (I)	DL	8 324 700		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	377 156	
	Provisions pour charges	DQ	1 995 439	
TOTAL (III)	DR	2 372 595		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	299 962	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	22 857 587	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	730 108	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 556 853	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 480 088	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	89 212	
Autres dettes	EA	169 324 683		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	210 338 493		
Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	221 035 788		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	188 169 852		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

				Exercice N			
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : <u>ITM ALIMENTAIRE NORD</u> Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 845 053 174	FB	FC	1 845 053 174	
	Production vendue { biens * services *	FD	11 318 760	FE	FF	11 318 760	
		FG	69 846 301	FH	FI	69 846 301	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 926 218 235	FK	FL	1 926 218 235	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	223 499	
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 834 684 934	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	11 307 441	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	62 926 691	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	123 801	
	Salaires et traitements*				FY	1 614 542	
	Charges sociales (10)				FZ	659 098	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	1 541 686
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	3 591 562
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	775 740	
Autres charges (12)				GE	159 768		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 917 385 263
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 056 471
opérations en continu	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 060 289
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	218 629
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	577 857
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	4 397 475
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	11 254 250
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	10 325 027
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 394 484
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	18 719 511
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-7 465 261
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 591 210

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise <u>ITM ALIMENTAIRE NORD</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 611 283	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 116 907	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC 6 292 048	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 7 020 237	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 6 372 811	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 93 570	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 709 233	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 7 175 614	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI -155 376		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 34 167		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 1 296 510		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 1 944 716 221		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 1 944 611 065		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 105 156		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 6 059 574
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK 332 988
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		AI 5 607
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Provision		709 233	7 214
	Abandon		6 284 834	6 284 834
	Cession titres		93 570	116 907
	Pénalité		48	
	Prise en charge		46 639	570 949
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

ITM ALIMENTAIRE NORD
N° Siren 452534472
24 rue Auguste Chabrières 75015 Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

L'exercice 2023 a été marqué par un niveau d'inflation élevé, dans la continuité de ce qui avait été observé en 2022. Cette inflation, qui touche les matières premières comme l'énergie, impacte tous les secteurs d'activité et tous les acteurs des secteurs de distribution.

L'année 2023 a été riche en opérations de croissance externe et de prise de parts de marché : le 25 mai 2023, un protocole a été signé pour la reprise de points de vente sous enseigne Casino par vagues successives. Le 29 septembre 2023 a été réalisée l'acquisition des points de vente de la liste A1 (61 points de vente) et la reprise de 49% des points de vente de la liste A2 (72 points de vente). La reprise des points de vente d'une troisième liste est également prévue, à la main de Casino.

Le 24 janvier 2024, le Groupement des Mousquetaires et Casino ont fait aboutir les négociations entamées en décembre 2023 pour la reprise de magasins supplémentaires, au nombre de 164, et répartis sur l'ensemble des régions françaises. Ces rachats, qui se réaliseront en trois vagues en avril, mai et juin 2024, permettront de gagner entre 1,2 et 1,5 points de part de marché alimentaire.

Mouvements de titres

- Acquisitions de titres :

- * 1 action composant le capital de la société CETOPI pour 773 €
- * 1 action composant le capital de la société MATHUGO pour 1 €
- * 5 actions composant le capital de la société DEBRIL pour 5 €
- * 1 action composant le capital de la société ESDAIN pour 1 €
- * 1 000 actions composant le capital de la société GREECE 19 pour 541 750 €
- * 1 000 actions composant le capital de la société GREECE 27 pour 3 748 112 €
- * 1 000 actions composant le capital de la société GREECE 35 pour 253 990 €
- * 1 000 actions composant le capital de la société GREECE FP1 pour 157 881 €
- * 1 000 actions composant le capital de la société GREECE 71 pour 1 564 126 €
- * 490 actions composant le capital de la société GREECE 122 pour 374 865 €
- * 490 actions composant le capital de la société GREECE FP11 pour 1 577 021 €

- Cessions de titres :

- * 1 action composant le capital de la société GREECE 19 pour 542 €
- * 1 action composant le capital de la société GREECE 27 pour 8 916 €
- * 1 action composant le capital de la société GREECE 35 pour 254 €
- * 1 action composant le capital de la société GREECE FP1 pour 158 €
- * 1 action composant le capital de la société GREECE 71 pour 2 824 €
- * 249 actions en nue propriété composant le capital de la société SODIAM pour 66 367 €
- * 149 actions en nue propriété composant le capital de la société LEPOL pour 17 233 €
- * 119 actions composant le capital de la société EPICOT pour 17 038 €
- * 1 action composant le capital de la société CETOPIA pour 3 574 €

- Augmentations de capital :

- * 31 591 actions composant le capital de la société MATHUGO pour 505 456 €
- * 93 024 actions composant le capital de la société DEBRIL pour 1 418 142 €
- * 49 787 actions composant le capital de la société ESDAIN pour 796 592 €

- Transmission universelle du patrimoine :

- * CETOPI en date du 30/11/2023

- Liquidations judiciaires :
 - * LEXIEU en date du 07/04/2023
 - * VIPRO en date du 07/04/2023

- Réduction de capital :
 - * Réduction de 52 825 € du capital de la société SPR ALIMENTAIRE NORD

Note 2 : Principes et méthodes comptables

1. Principes généraux

ITM ALIMENTAIRE NORD a été constituée sous la forme d'une Société par actions simplifiée

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement de l'ANC n°2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées contenues dans cette annexe sont présentées en milliers d'euros.

Changement de règles et méthodes comptables

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu, par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Opérations commerciales en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées, à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Frais d'établissement	5 ans
Frais de recherche et développement	
Concessions, brevets, licences	1 à 7 ans
Droit au bail	Durée restante du bail
Fonds commercial	10 ans /-*
Surcoûts	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	1 à 5 ans

* En application des dispositions du règlement ANC 2015-06, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Cas particulier des surcoûts

Lors de l'acquisition de titres de points de vente destinés à être recédés, la différence entre le prix d'acquisition des titres et leur valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires est assimilée à un surcoût et comptabilisée en autres immobilisations incorporelles. En cas de revente du point de vente dans les 2 ans, la valeur calculée est remplacée par le prix de cession des titres détenus, qui est assimilée à une valeur de marché. Le surcoût est donc susceptible d'être modifié dans ce cas.

Les surcoûts sont amortis linéairement, prorata temporis fin de mois, sur 10 ans depuis le 01/01/2018.

Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient amortis sur 5 ans. Des analyses ont été menées sur les actifs sous-jacents économiques qui ont été étudiés selon différentes méthodes. Ces analyses ont conclu à une durée de vie comprise entre 8.7 et 10 ans.

Par application du règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, le groupe a choisi de modifier la durée d'amortissement de façon prospective au titre du changement d'estimation pour la porter à 10 ans.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition incluant le prix d'achat, les frais accessoires et les frais d'acquisition comme préconisé dans la méthode de référence.

Cas particulier des malis techniques

Pour les sociétés immobilières aval, la totalité des malis est affectée sur les terrains dans la mesure où l'emplacement est le principal élément constitutif de la valeur d'un point de vente et non pas la structure du bâtiment.

Pour les sociétés immobilières amont, le mali technique peut être affecté en terrain et en construction.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Agencements des terrains	
Constructions	Selon composants
Agencements des constructions	10 à 15 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

4. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur d'entrée lorsqu'il s'agit d'une souscription au capital d'une (nouvelle) filiale.

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et sont rapportés en résultat de façon linéaire sur une durée 5 ans par la constitution de provisions règlementées.

Cas particulier des titres de Point de Vente

Les titres de participation sont composés des prises de participation d'au moins 10% d'une société, et sont enregistrés à leur prix d'acquisition minorée d'un surcoût, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires.

Cas particulier des malis techniques affectés en titres

A compter du 1er janvier 2016 et conformément aux règles comptables applicables au mali technique de fusion fixées par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les malis de fusion sont affectés aux actifs sous-jacents. Certains ont été ainsi reclassés en titres de participation.

Créances rattachées aux participations et prêts

La rubrique « créances rattachées à des participations » comprend l'ensemble des créances financières détenues sur les sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation. Il s'agit principalement de montants inscrits en comptes courants susceptibles d'évoluer en fonction de la trésorerie des sociétés concernées dans le cadre d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

La rubrique « prêts » est constituée des créances sur des sociétés ayant donné lieu à la mise en place d'un plan d'étalement de règlement des dûs ou d'avances versées dans le cadre d'acquisitions de points de vente à venir. Les créances enregistrées en prêt ont fait l'objet d'un accord prévoyant explicitement les échéances de remboursement, à la différence de celles enregistrée dans la rubrique précédente.

Titres immobilisés

Il s'agit de titres que la société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme mais contrairement aux titres de participations leur détention n'est pas jugée utile à l'activité de la détentrice. Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des actifs financiers

Les dépréciations des titres de participation sont déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan et de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus/ de la valorisation calculée selon le modèle des flux actualisés selon les cas. Une dépréciation est dotée lorsque la valeur comptable des titres est supérieure à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations sont constatées à hauteur de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus ou de la quote-part de détention appliquée à la valeur calculée selon la méthode des flux actualisés, s'ils sont négatifs.

En cas d'insuffisance des créances rattachées à des participations par rapport à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus et négatifs, un complément dépréciation est doté selon l'ordre suivant : prêts, créances clients puis provision pour risques si besoin.

Précisions ou exceptions quant au principe général de dépréciation des immobilisations financières :

- Filiales immobilières de moins de deux ans

La règle groupe veut qu'aucune provision ne soit comptabilisée sur les titres de sociétés immobilières avant un délai de deux ans sauf événements exceptionnels (arrêt de la filiale...).

- Sociétés disposant d'un patrimoine immobilier

Les capitaux propres des filiales disposant d'un patrimoine immobilier (en propre ou en crédit-bail) sont réévalués.

La valorisation de ces actifs immobiliers peut être fondée sur des expertises immobilières récentes ou estimée sur la base d'une valeur de rendement.

- La filiale possède un patrimoine immobilier en propre :
La situation nette réévaluée est obtenue en substituant à la valeur nette comptable des biens immobiliers (y compris l'éventuel mali technique affecté) leur valeur réelle. Une plus ou moins-value est ainsi dégagée.

- La filiale possède un patrimoine immobilier financé par crédit-bail :

Dans ce cas, il est tenu compte à l'actif de la valeur réelle des biens immobiliers et au passif de la dette financière correspondante à hauteur du capital restant dû majoré le cas échéant du prix de levée d'option et du droit au bail.

- Cas d'une société holding :

Les capitaux propres d'une société holding détenant des titres de sociétés immobilières sont réévalués de la même façon : les capitaux propres des filles sont réévalués comme indiqué ci-dessus et la valeur ainsi obtenue se substitue à la valeur nette comptable des titres de participation inscrite à l'actif du bilan de la mère.

Pour les filiales constituées sous forme de SNC, les statuts prévoient dans certaines conditions une affectation automatique des résultats (bénéfice ou perte). Dans ce cas, aucune dépréciation n'est comptabilisée même si les résultats de ces filiales sont fortement déficitaires.

5. Clients et comptes rattachés

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée pour les clients représentant des risques de non recouvrement.

6. Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur économique si cette dernière lui est inférieure. Les moins-values potentielles font l'objet de provisions.

7. Provisions

Une provision est constatée en présence d'une obligation devant engendrer une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci.

L'obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, ou être implicite.

8. Fiscalité

TVA

Depuis le 1er janvier 2013, la société appartient au groupe d'intégration de TVA dont la société mère est ITM Entreprises en application du décret n° 2012-239 du 20 février 2012 relatif aux modalités d'application du régime optionnel de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt exigible. Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Depuis le 1er janvier 2011, la société fait partie du Groupe Fiscal constitué par la Société Civile des Mousquetaires en application de l'Article 223-A et suivant du Code Général des Impôts.

La convention signée prévoit la disposition suivante "La centralisation des impôts sur la Société Mère ne devant ni léser, ni avantager les Sociétés Filiales, il a été décidé d'organiser les relations entre la Société Mère et les Sociétés Filiales de telle sorte que ces dernières se trouvent dans une situation comparable à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément."

Un avenant à la convention d'intégration, a toutefois introduit une dérogation temporaire aux principes généraux et réalloue aux filiales ayant bénéficié d'un abandon ou d'une subvention à caractère financier, la part de l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal sur la neutralisation de cet abandon, plafonné à hauteur de l'impôt dû par chaque fille concernée. En cas de déneutralisation ultérieure au sein de l'intégration, cette réallocation partielle du boni d'intégration devra être restituée par la fille.

9. Engagements hors bilan

Les engagements relatifs aux engagements de retraite sont estimés selon la méthode prospective des unités de crédits projetées qui prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'à sa retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement à la date du bilan des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang.

Le calcul des engagements de l'exercice a été réalisé en tenant compte des modifications apportées par la réforme des retraites suite à l'entrée en vigueur de la Loi de Financement Rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023.

Hypothèses	Valeurs proposées pour l'évaluation au 31/12/2023	Valeurs finales au 31/12/2022
Date de l'évaluation	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'inflation	Inclus dans les autres paramètres	Inclus dans les autres paramètres
Taux d'actualisation	3.30% (sensibilité +/- 50 pbs)	3,84% (sensibilité +/- 25 pbs)
Profil de carrière	Cadres : 3%	Cadres : 2,5%
	AGM : 2,5%	AGM : 2%
	Employés : 2%	Employés : 1,5%
Taux de charges sociales	CAD : 47%	CAD : 48%
	AGM : 42%	AGM : 43%
	EMP : 38%	EMP : 35%
Dérive des montants (médailles définies en euros)	2%	2%
Age de début de carrière	CAD : 22 ans	CAD : 22 ans
	AGM : 20 ans	AGM : 20 ans
	EMP : 20 ans	EMP : 20 ans
Table de mortalité	INSEE 2017-2019 (Homme) INSEE 2017-2019 (Femme)	INSEE 2016-2018 (Homme) INSEE 2016-2018 (Femme)
Age de départ à la retraite	CAD : 65 ans	CAD : 65 ans
	AGM : 64 ans	AGM : 63 ans
	EMP : 64 ans	EMP : 63 ans
Table de turnover	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)	CAD : table TO 2020 - CAD (fonction de l'âge)
	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)	AGM : table TO 2020 - AGM (fonction de l'âge)
	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)	EMP : table TO 2020 - EMP (fonction de l'âge)
Modalité de départ :	Départ volontaire	Départ volontaire

10. Autres informations

Les comptes de la société ITM ALIMENTAIRE NORD sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, dont l'établissement principal est 1 Allée Des Mousquetaires 91070 Bondoufle, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 789 169 323.

Note 3 : Notes sur le bilan

1. Immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	4			4
Autres immobilisations incorporelles	80 352	6 428	1 659	85 121
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes incorporels				
Total	80 356	6 428	1 659	85 125

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	4			4
Autres immobilisations incorporelles	74 002	2 007	1 659	74 350
Total	74 006	2 007	1 659	74 354

2. Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains (dont mali techniques) et agencements des terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	85			85
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes corporels				
Total	85			85

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains et agencements				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	73	2		75
Total	73	2		75

3. Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	18 083	10 953	6 320	22 716
Créances rattachées à des participations	120 236	14 584	12 007	122 813
Intérêts sur créances rattachées	358	3 041	358	3 041
Autres titres immobilisés	1 541		3	1 538
Prêts	2 196	84	668	1 612
Dépôts et cautionnements	372	12		384
Autres immobilisations financières				
Total	142 785	28 675	19 356	152 104

Dépréciations des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	14 424	2 717	2 960	14 181
Créances rattachées à des participations	47 083	7 028	10 416	43 694
Autres titres immobilisés				
Prêts		271		271
Autres immobilisations financières				
Total	61 507	10 015	13 376	58 146

Échéances des créances financières

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	125 854	3 041	122 813
Prêts	1 612	100	1 512
Autres immobilisations financières	384		384
Total	127 850	3 141	124 709

4. Actif circulant

Échéances des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Clients et comptes rattachés	109 875	109 875	
Personnel et comptes rattachés	8	8	
Etat, autres collectivités	700	700	
Groupe et Associés	217	217	
Autres débiteurs	17 024	17 024	
Total	127 824	127 824	

Les comptes courants groupe se composent du compte d'intégration de la TVA et du compte d'intégration fiscal pour respectivement 416k€ et -672 k€.

Dépréciations des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Clients et comptes rattachés	10 609	3 592	89	14 111
Autres créances	80			80
Total	10 689	3 592	89	14 192

Produits à recevoir inclus dans les créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2023
Avances et acomptes versés sur commandes	
Avoir à recevoir	16 737
Facture à établir	12 911
Autres produits à recevoir	
Personnel et comptes rattachés	
État et autres collectivités publiques	
Total	29 648

5. Trésorerie

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Disponibilités	2 480	112
VMP		
Total	2 480	112

6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance de 15 k€ sont composées selon le tableau ci-dessous :

Données en k€	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurance	13	0	0
Voyage & déplacement	2	0	0
Magazine	0	0	0
Total	15		

7. Capitaux propres

Le capital social est constitué de 3 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 euros au 31 décembre 2022.

La société est contrôlée directement à hauteur de 100 % par la société ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Affectation résultat 2022	Résultat 2023	Autres variations	Montant au 31/12/2023
Capital social	48				48
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 960				2 960
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	5				5
Autres réserves	91				91
Report à nouveau	5 290	-436			4 854
Résultat de l'exercice	965	-436	105	-529	105
Total	9 359	-872	105	-529	8 063

8. Provisions

Provisions règlementées

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2023
Provision pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	362	10	110	262
Autres				
Total	362	10	110	262

Les provisions règlementées correspondent à l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des titres.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant au 31/12/2023
Provisions pour litiges		377			377
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations	728	630		128	1 230
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges	542	310		86	765
Total	1 270	1 317		215	2 373
Dont dotations et reprises d'exploitations		776		129	
Dont dotations et reprises financières		310		86	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		232			

9. Dettes

Dettes financières

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit	300	300		
Dépôt et cautionnement	437			437
Dettes rattachées à des participations				
Autres dettes financières	22 424	22 424		
Découverts bancaires	296	296		
Total	23 458	23 020		437

Pour l'élaboration du tableau ci-dessus il a été considéré que les dettes financières avec les entreprises liées qui figurent sous la rubrique "Emprunts et dettes financières divers" étaient à moins d'un an dans tous les cas où il n'existe pas d'accord relatif aux dates de remboursement.

Autres dettes

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 557	15 557		
Dettes groupe	1 088	1 088		
Dettes fiscales et sociales	1 480	1 480		
Dettes sur immobilisations	89	89		
Autres dettes	168 966	168 966		
Total	187 181	187 181		

Les dettes groupe sont constituées principalement du compte courant d'intégration fiscale pour 672 k€ et du compte courant de TVA pour 416 k€

Les autres dettes sont constituées principalement des dettes fournisseurs.

Charges à payer dans les dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023
Emprunts et dettes financières	251
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 380
Dettes fiscales et sociales	574
Autres dettes	16 837
Total	30 042

Note 4 : Notes sur le compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Analyse du chiffre d'affaires par nature

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Vente de produits finis / Vente de terrain	11 319	14 962
Vente de produits résiduels		
Prestations de défense du réseau / Prestation de service	7 683	2 227
Activité de commissionnaire à la vente	4 453	4 040
Ventes de marchandises	1 845 053	1 680 425
Refacturations	57 768	46 175
Rabais Remises Ristournes Avoirs	-58	-62
Total	1 926 218	1 747 767

Analyse des autres achats et charges externes

Les charges d'exploitation sont composées entre autres

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Autres achats	-3 366	-3 137
Sous-traitance	-1 165	-1 202
Crédit-bail, locations et charges de copropriété	-2 352	-2 166
Entretiens et réparations	-12	-22
Assurances	-35	-54
Etudes, recherches et documentations	-184	-173
Personnel extérieur à l'entreprise	-25	-29
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-131	-89
Publicité, publication et relations publiques	-54 856	-43 833
Transports		
Déplacements	-124	-116
Frais postaux et de télécommunications	-33	-29
Services bancaires	-9	-14
Divers	-635	-1 085
Total	-62 927	-51 950

2. Résultat financier

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Produits de participation (dividendes)	3 019	
Résultat des SNC (bénéfices)		
Produits des créances de l'actif immobilisé	3 260	3 310
Autres intérêts et produits assimilés	578	482
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 397	2 631
Total Produits financiers	11 254	6 424
Intérêts	-334	-2
Abandon de créances et subventions consenties		
Résultat des SNC (pertes)		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-10 325	-6 090
Autres charges financières	-8 061	-3 637
Total Charges financières	-18 720	-9 729
Total	-7 465	-3 306

Les dotations financières de 10 325 milliers d'euros correspondent à hauteur de 7 028 milliers d'euros aux dépréciations sur comptes courants, à des dépréciations sur protocoles à hauteur de 271 milliers d'euros et à des dépréciations sur titres à hauteur de 2 717 milliers d'euros et des provisions risques et charges financières pour 310 milliers d'euros.

Les reprises financières de 4 397 milliers d'euros correspondent à hauteur de 4 132 milliers d'euros aux dépréciations sur comptes courants, à des dépréciations sur protocoles à hauteur de 180 milliers d'euros et des provisions risques et charges financières pour 86 milliers d'euros.

3. Résultat exceptionnel

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Produits de cessions de titres		
Abandons de créances		
Produits divers	611	-125
Produits des cessions d'actifs	117	
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 292	3 442
Total Produits exceptionnels	7 020	3 317
Amendes et pénalités	-0	-0
Abandons de créances	-6 285	-3 444
Charges diverses exceptionnelles	-88	-45
Valeur nette comptable des titres cédés	-94	-0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-709	-14
Total Charges exceptionnelles	-7 176	-3 504
Total	-155	-187

4. Fiscalité

Situation fiscale latente

K€	31/12/2022		Variation		31/12/2023	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
Subvention d'investissement						
Contribution Sociale de Solidarité des Stés	50		36		86	
Provisions non déductibles	728		773		1 502	
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM						
Autres différences temporaires	122		-30		92	
Décalages certains ou éventuels						
Déficits reportables						
Moins-values LT						

IMPÔT EXIGIBLE K€	OUVERTURE	CLÔTURE
	2022	2023
Crédit d'impôts		
Impôt au taux normal de 28 ou 31%	-624	-1 239
Impôt au taux réduit		-57
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par taux)	-624	-1 297
Impôt sur le résultat courant	-624	-1 297
Impôt sur résultat exceptionnel		
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par nature)		

Note 5 : Autres informations

1. Effectif

La moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre est de :

	2023	2022
Cadres	28	28
Agents de Maitrise	7	7
Employés	3	3
Ouvriers		
Total	38	38

2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat pour l'année 2023 d'un montant total HT s'élève à 54 180 €

Cabinet	Certification des comptes	Autres missions
KPMG	54 180	

3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas mentionnée car cela conduirait à donner des indications de rémunérations individuelles.

4. Transactions effectuées avec les parties liées

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues avec des parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

5. Engagements hors bilan

Engagements reçus :

Néant.

Engagements donnés :

- Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2023 s'élève à 144 005 euros contre 1

Annexe : Tableau des filiales et participations

TITRES DETENUS EN PLEINE PROPRIETE

Raison sociale	% de part.	En euros		En K euros			
		Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Capitaux propres	Chiffres d'affaire	Résultat
Filiales (plus de 50%)							
VALBEAR	99,84%	2 593	0	1 738	-1 683	0	-25
LELON	99,98%	1	1	5 363		LJ ouverte	
CHAJUX	99,91%	34 625	1	3 192	-3 192	0	0
VIRET	99,98%	9 298 713	0	25 864	-13 279	309	-613
MATHUGO	100,00%	505 459	0	0	0	0	0
MAKALIGO	99,98%	1	1	1 144	-1 144	0	0
VALMONS	99,99%	1	1	192			
WILVA	99,98%	148 858	0	609	-775	0	-11
DOVIE	100,00%	231 945	0	1 399	-2 282	0	-22
HERODE	99,96%	398	398	2 817	-2 953	0	-3
DEBRIL	100,00%	2 173 991	1	2	-2	0	-4
LADOWA	99,98%	871 753	0	1 367	-1 367	0	-5
LANDRIOT	99,84%	62 721	1	1 599	-1 599	0	0
ESDAIN	100,00%	796 594	3 696	25	3	0	2
ARA	100,00%	1	1	347			
APACHE	99,99%	9 505	0	1 693	-1 693	0	-1
BIERENALE	99,98%	47 990	1	1 025	-5 060	0	-22
GREECE 19	99,90%	541 208	541 208	475	N.C	N.C	N.C
GREECE 27	99,90%	3 739 196	3 739 196	7 911	N.C	N.C	N.C
GREECE 35	99,90%	253 736	253 736	605	N.C	N.C	N.C
GREECE FP1	99,90%	157 723	157 723	903	N.C	N.C	N.C
GRECE 71	99,90%	1 561 302	1 561 302	248	N.C	N.C	N.C
Participations (10 à 50%)							
SPR ALIMENTAIRE NO	30,00%	41 995	41 995	0	N.C	N.C	N.C
GREECE 122	49,00%	374 865	374 865	17	N.C	N.C	N.C
GREECE FP11	49,00%	1 577 021	1 577 021	104	N.C	N.C	N.C

ITM ALIMENTAIRE NORD

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 48.000 euros
Siège social : 24 rue Auguste Chabrières – 75015 PARIS
452 534 472 R.C.S. PARIS
(ci-après « la Société »)

* *
*

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 15 MAI 2024

Extrait du Procès-Verbal

.../...

DEUXIÈME DÉCISION (Affectation du résultat)

L'Associé unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 105.156 euros, de la manière suivante :

Total égal au bénéfice disponible	105.156 €
- auquel s'ajoute le compte « Report à nouveau », soit	4.854.307 €
- en totalité au compte « Autres réserves », soit	90.521 €
qui s'élève ainsi à 5.049.984 €.....	

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION (en Euro)	MONTANT DU DIVIDENDE (en Euro)
31 décembre 2022	467	1.401.000
31 décembre 2021	1.066,36	3.199.080
31 décembre 2020	400	1.200.000

.../...

SIXIÈME DÉCISION (Pouvoirs pour les formalités)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

.../...

Pour extrait certifié conforme à l'original
Monsieur David de BOSSCHERE
Le Président





KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ITM Alimentaire Nord S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
ITM Alimentaire Nord S.A.S.
24, rue Auguste Chabrières 75015 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ITM Alimentaire Nord S.A.S.

24, rue Auguste Chabrières 75015 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé unique de la société ITM Alimentaire Nord S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ITM Alimentaire Nord S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les paragraphes « 2. Immobilisations incorporelles » et « 4. Immobilisations financières » de la note « 2. Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels exposent les principes et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des surcoûts et des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 14 mai 2024

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Charles Simon', written over a horizontal line.

Jean-Charles Simon

Associé

ITM ALIMENTAIRE NORD
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2023



Sommaire

Bilan actif.....	3
Bilan passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
ANNEXE	7
Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture.....	8
Note 2 : Principes et méthodes comptables.....	9
1. Principes généraux.....	9
2. Immobilisations incorporelles.....	10
3. Immobilisations corporelles.....	11
4. Immobilisations financières.....	11
5. Clients et comptes rattachés.....	13
6. Trésorerie.....	13
7. Provisions.....	13
8. Fiscalité.....	14
9. Engagements hors bilan.....	15
10. Autres informations.....	16
Note 3 : Notes sur le bilan.....	17
1. Immobilisations incorporelles.....	17
2. Immobilisations corporelles.....	18
3. Immobilisations financières.....	19
4. Actif circulant.....	20
5. Trésorerie.....	21
6. Charges constatées d'avance.....	22
7. Capitaux propres.....	23
8. Provisions.....	24
9. Dettes.....	25
Charges à payer dans les dettes.....	26
Note 4 : Notes sur le compte de résultat.....	27
1. Résultat d'exploitation.....	27
Analyse des autres achats et charges externes.....	28
2. Résultat financier.....	29
3. Résultat exceptionnel.....	30
4. Fiscalité.....	31
Note 5 : Autres informations.....	32
1. Effectif.....	32
2. Honoraires des commissaires aux comptes.....	32
3. Rémunération des dirigeants.....	32
4. Transactions effectuées avec les parties liées.....	32
5. Engagements hors bilan.....	32
Annexe : Tableau des filiales et participations.....	33

Bilan actif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4	4		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	85 121	74 350	10 771	6 350
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	85 125	74 354	10 771	6 350
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	85	75	10	12
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	85	75	10	12
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	22 716	14 181	8 535	3 658
Créances rattachées à des participations	125 854	43 694	82 160	73 511
Autres titres immobilisés	1 538		1 538	1 541
Prêts	1 612	340	1 272	1 947
Autres immobilisations financières	384		384	372
TOTAL immobilisations financières	152 104	58 215	93 889	81 029
Total Actif Immobilisé (II)	237 314	132 644	104 669	87 391
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	239		239	5
Clients et comptes rattachés	109 875	14 111	95 764	86 628
Autres créances	17 949	80	17 869	21 201
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	127 824	14 192	113 633	107 829
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	2 480		2 480	112
TOTAL Disponibilités	2 480		2 480	112
Charges constatées d'avance	15		15	17
Total Actif Circulant (III)	130 558	14 192	116 366	107 963
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	367 872	146 836	221 036	195 354

Bilan passif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel	dont versé : 48	48	48
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		2 960	2 960
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		5	5
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	91	91
TOTAL Réserves		95	95
Report à nouveau		4 854	5 290
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		105	965
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		262	362
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		8 325	9 720
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		377	
Provisions pour charges		1 995	1 270
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		2 373	1 270
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		300	3
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	22 858	4 514
TOTAL Dettes financières		23 158	4 517
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		730	224
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 557	14 414
Dettes fiscales et sociales		1 480	904
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		89	322
Autres dettes		169 325	163 983
TOTAL Dettes d'exploitation		187 181	179 847
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		210 338	184 364
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		221 036	195 354

Compte de résultat

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	1 845 053		1 845 053	1 680 425
Production vendue biens	11 319		11 319	14 962
Production vendue services	69 846		69 846	52 380
Chiffres d'affaires nets	1 926 218		1 926 218	1 747 767
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			223	1 270
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)			1 926 442	1 749 037
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 834 685	1 671 005
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			11 307	14 947
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			62 927	51 950
Impôts, taxes et versements assimilés			124	132
Salaires et traitements			1 615	1 445
Charges sociales			659	636
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	1 542	1 420
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	3 592	1 791
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	776	348
Autres charges			160	161
Total des charges d'exploitation (II)			1 917 385	1 743 833
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			9 056	5 204
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			6 060	358
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			219	2 952
Autres intérêts et produits assimilés			578	482
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 397	2 631
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			11 254	6 424
Dotations financières aux amortissements et provisions			10 325	6 090
Intérêts et charges assimilées			8 394	3 640
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			18 720	9 729
RÉSULTAT FINANCIER			-7 465	-3 306
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 591	1 898

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	611	-125
Produits exceptionnels sur opérations en capital	117	
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 292	3 442
Total des produits exceptionnels (VII)	7 020	3 317
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 373	3 490
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	94	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	709	14
Total des charges exceptionnelles (VIII)	7 176	3 504
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-155	-187
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	34	122
Impôts sur les bénéfices (X)	1 297	624
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 944 716	1 758 777
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 944 611	1 757 812
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	105	965

ITM ALIMENTAIRE NORD
N° Siren 452534472
24 rue Auguste Chabrières 75015 Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

L'exercice 2023 a été marqué par un niveau d'inflation élevé, dans la continuité de ce qui avait été observé en 2022. Cette inflation, qui touche les matières premières comme l'énergie, impacte tous les secteurs d'activité et tous les acteurs des secteurs de distribution.

L'année 2023 a été riche en opérations de croissance externe et de prise de parts de marché : le 25 mai 2023, un protocole a été signé pour la reprise de points de vente sous enseigne Casino par vagues successives. Le 29 septembre 2023 a été réalisée l'acquisition des points de vente de la liste A1 (61 points de vente) et la reprise de 49% des points de vente de la liste A2 (72 points de vente). La reprise des points de vente d'une troisième liste est également prévue, à la main de Casino.

Le 24 janvier 2024, le Groupement des Mousquetaires et Casino ont fait aboutir les négociations entamées en décembre 2023 pour la reprise de magasins supplémentaires, au nombre de 164, et répartis sur l'ensemble des régions françaises. Ces rachats, qui se réaliseront en trois vagues en avril, mai et juin 2024, permettront de gagner entre 1,2 et 1,5 points de part de marché alimentaire.

Mouvements de titres

- Acquisitions de titres :

- * 1 action composant le capital de la société CETOPI pour 773 €
- * 1 action composant le capital de la société MATHUGO pour 1 €
- * 5 actions composant le capital de la société DEBRIL pour 5 €
- * 1 action composant le capital de la société ESDAIN pour 1 €
- * 1 000 actions composant le capital de la société GREECE 19 pour 541 750 €
- * 1 000 actions composant le capital de la société GREECE 27 pour 3 748 112 €
- * 1 000 actions composant le capital de la société GREECE 35 pour 253 990 €
- * 1 000 actions composant le capital de la société GREECE FP1 pour 157 881 €
- * 1 000 actions composant le capital de la société GREECE 71 pour 1 564 126 €
- * 490 actions composant le capital de la société GREECE 122 pour 374 865 €
- * 490 actions composant le capital de la société GREECE FP11 pour 1 577 021 €

- Cessions de titres :

- * 1 action composant le capital de la société GREECE 19 pour 542 €
- * 1 action composant le capital de la société GREECE 27 pour 8 916 €
- * 1 action composant le capital de la société GREECE 35 pour 254 €
- * 1 action composant le capital de la société GREECE FP1 pour 158 €
- * 1 action composant le capital de la société GREECE 71 pour 2 824 €
- * 249 actions en nue propriété composant le capital de la société SODIAM pour 66 367 €
- * 149 actions en nue propriété composant le capital de la société LEPOL pour 17 233 €
- * 119 actions composant le capital de la société EPICOT pour 17 038 €
- * 1 action composant le capital de la société CETOPIA pour 3 574 €

- Augmentations de capital :

- * 31 591 actions composant le capital de la société MATHUGO pour 505 456 €
- * 93 024 actions composant le capital de la société DEBRIL pour 1 418 142 €
- * 49 787 actions composant le capital de la société ESDAIN pour 796 592 €

- Transmission universelle du patrimoine :

- * CETOPI en date du 30/11/2023

- Liquidations judiciaires :
 - * LEXIEU en date du 07/04/2023
 - * VIPRO en date du 07/04/2023

- Réduction de capital :
 - * Réduction de 52 825 € du capital de la société SPR ALIMENTAIRE NORD

Note 2 : Principes et méthodes comptables

1. Principes généraux

ITM ALIMENTAIRE NORD a été constituée sous la forme d'une Société par actions simplifiée

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement de l'ANC n°2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées contenues dans cette annexe sont présentées en milliers d'euros.

Changement de règles et méthodes comptables

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu, par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Opérations commerciales en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées, à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Frais d'établissement	5 ans
Frais de recherche et développement	
Concessions, brevets, licences	1 à 7 ans
Droit au bail	Durée restante du bail
Fonds commercial	10 ans /-*
Surcoûts	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	1 à 5 ans

* En application des dispositions du règlement ANC 2015-06, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Cas particulier des surcoûts

Lors de l'acquisition de titres de points de vente destinés à être recédés, la différence entre le prix d'acquisition des titres et leur valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires est assimilée à un surcoût et comptabilisée en autres immobilisations incorporelles. En cas de revente du point de vente dans les 2 ans, la valeur calculée est remplacée par le prix de cession des titres détenus, qui est assimilée à une valeur de marché. Le surcoût est donc susceptible d'être modifié dans ce cas.

Les surcoûts sont amortis linéairement, prorata temporis fin de mois, sur 10 ans depuis le 01/01/2018.

Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient amortis sur 5 ans. Des analyses ont été menées sur les actifs sous-jacents économiques qui ont été étudiés selon différentes méthodes. Ces analyses ont conclu à une durée de vie comprise entre 8.7 et 10 ans.

Par application du règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, le groupe a choisi de modifier la durée d'amortissement de façon prospective au titre du changement d'estimation pour la porter à 10 ans.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition incluant le prix d'achat, les frais accessoires et les frais d'acquisition comme préconisé dans la méthode de référence.

Cas particulier des malis techniques

Pour les sociétés immobilières aval, la totalité des malis est affectée sur les terrains dans la mesure où l'emplacement est le principal élément constitutif de la valeur d'un point de vente et non pas la structure du bâtiment.

Pour les sociétés immobilières amont, le mali technique peut être affecté en terrain et en construction.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Agencements des terrains	
Constructions	Selon composants
Agencements des constructions	10 à 15 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

4. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur d'entrée lorsqu'il s'agit d'une souscription au capital d'une (nouvelle) filiale.

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et sont rapportés en résultat de façon linéaire sur une durée 5 ans par la constitution de provisions règlementées.

Cas particulier des titres de Point de Vente

Les titres de participation sont composés des prises de participation d'au moins 10% d'une société, et sont enregistrés à leur prix d'acquisition minorée d'un surcoût, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires.

Cas particulier des malis techniques affectés en titres

A compter du 1er janvier 2016 et conformément aux règles comptables applicables au mali technique de fusion fixées par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les malis de fusion sont affectés aux actifs sous-jacents. Certains ont été ainsi reclassés en titres de participation.

Créances rattachées aux participations et prêts

La rubrique « créances rattachées à des participations » comprend l'ensemble des créances financières détenues sur les sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation. Il s'agit principalement de montants inscrits en comptes courants susceptibles d'évoluer en fonction de la trésorerie des sociétés concernées dans le cadre d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

La rubrique « prêts » est constituée des créances sur des sociétés ayant donné lieu à la mise en place d'un plan d'étalement de règlement des dûs ou d'avances versées dans le cadre d'acquisitions de points de vente à venir. Les créances enregistrées en prêt ont fait l'objet d'un accord prévoyant explicitement les échéances de remboursement, à la différence de celles enregistrée dans la rubrique précédente.

Titres immobilisés

Il s'agit de titres que la société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme mais contrairement aux titres de participations leur détention n'est pas jugée utile à l'activité de la détentrice. Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des actifs financiers

Les dépréciations des titres de participation sont déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan et de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus/ de la valorisation calculée selon le modèle des flux actualisés selon les cas. Une dépréciation est dotée lorsque la valeur comptable des titres est supérieure à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations sont constatées à hauteur de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus ou de la quote-part de détention appliquée à la valeur calculée selon la méthode des flux actualisés, s'ils sont négatifs.

En cas d'insuffisance des créances rattachées à des participations par rapport à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus et négatifs, un complément dépréciation est doté selon l'ordre suivant : prêts, créances clients puis provision pour risques si besoin.

Précisions ou exceptions quant au principe général de dépréciation des immobilisations financières :

- Filiales immobilières de moins de deux ans

La règle groupe veut qu'aucune provision ne soit comptabilisée sur les titres de sociétés immobilières avant un délai de deux ans sauf événements exceptionnels (arrêt de la filiale...).

- Sociétés disposant d'un patrimoine immobilier

Les capitaux propres des filiales disposant d'un patrimoine immobilier (en propre ou en crédit-bail) sont réévalués.

La valorisation de ces actifs immobiliers peut être fondée sur des expertises immobilières récentes ou estimée sur la base d'une valeur de rendement.

- La filiale possède un patrimoine immobilier en propre :
La situation nette réévaluée est obtenue en substituant à la valeur nette comptable des biens immobiliers (y compris l'éventuel mali technique affecté) leur valeur réelle. Une plus ou moins-value est ainsi dégagée.

- La filiale possède un patrimoine immobilier financé par crédit-bail :

Dans ce cas, il est tenu compte à l'actif de la valeur réelle des biens immobiliers et au passif de la dette financière correspondante à hauteur du capital restant dû majoré le cas échéant du prix de levée d'option et du droit au bail.

- Cas d'une société holding :

Les capitaux propres d'une société holding détenant des titres de sociétés immobilières sont réévalués de la même façon : les capitaux propres des filles sont réévalués comme indiqué ci-dessus et la valeur ainsi obtenue se substitue à la valeur nette comptable des titres de participation inscrite à l'actif du bilan de la mère.

Pour les filiales constituées sous forme de SNC, les statuts prévoient dans certaines conditions une affectation automatique des résultats (bénéfice ou perte). Dans ce cas, aucune dépréciation n'est comptabilisée même si les résultats de ces filiales sont fortement déficitaires.

5. Clients et comptes rattachés

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée pour les clients représentant des risques de non recouvrement.

6. Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur économique si cette dernière lui est inférieure. Les moins-values potentielles font l'objet de provisions.

7. Provisions

Une provision est constatée en présence d'une obligation devant engendrer une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci.

L'obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, ou être implicite.

8. Fiscalité

TVA

Depuis le 1er janvier 2013, la société appartient au groupe d'intégration de TVA dont la société mère est ITM Entreprises en application du décret n° 2012-239 du 20 février 2012 relatif aux modalités d'application du régime optionnel de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt exigible. Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Depuis le 1er janvier 2011, la société fait partie du Groupe Fiscal constitué par la Société Civile des Mousquetaires en application de l'Article 223-A et suivant du Code Général des Impôts.

La convention signée prévoit la disposition suivante "La centralisation des impôts sur la Société Mère ne devant ni léser, ni avantager les Sociétés Filiales, il a été décidé d'organiser les relations entre la Société Mère et les Sociétés Filiales de telle sorte que ces dernières se trouvent dans une situation comparable à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément."

Un avenant à la convention d'intégration, a toutefois introduit une dérogation temporaire aux principes généraux et réalloue aux filiales ayant bénéficié d'un abandon ou d'une subvention à caractère financier, la part de l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal sur la neutralisation de cet abandon, plafonné à hauteur de l'impôt dû par chaque fille concernée. En cas de déneutralisation ultérieure au sein de l'intégration, cette réallocation partielle du boni d'intégration devra être restituée par la fille.

9. Engagements hors bilan

Les engagements relatifs aux engagements de retraite sont estimés selon la méthode prospective des unités de crédits projetées qui prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'à sa retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement à la date du bilan des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang.

Le calcul des engagements de l'exercice a été réalisé en tenant compte des modifications apportées par la réforme des retraites suite à l'entrée en vigueur de la Loi de Financement Rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023.

Hypothèses	Valeurs proposées pour l'évaluation au 31/12/2023	Valeurs finales au 31/12/2022
Date de l'évaluation	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'inflation	Inclus dans les autres paramètres	Inclus dans les autres paramètres
Taux d'actualisation	3.30% (sensibilité +/- 50 pbs)	3,84% (sensibilité +/- 25 pbs)
Profil de carrière	Cadres : 3%	Cadres : 2,5%
	AGM : 2,5%	AGM : 2%
	Employés : 2%	Employés : 1,5%
Taux de charges sociales	CAD : 47%	CAD : 48%
	AGM : 42%	AGM : 43%
	EMP : 38%	EMP : 35%
Dérive des montants (médailles définies en euros)	2%	2%
Age de début de carrière	CAD : 22 ans	CAD : 22 ans
	AGM : 20 ans	AGM : 20 ans
	EMP : 20 ans	EMP : 20 ans
Table de mortalité	INSEE 2017-2019 (Homme) INSEE 2017-2019 (Femme)	INSEE 2016-2018 (Homme) INSEE 2016-2018 (Femme)
Age de départ à la retraite	CAD : 65 ans	CAD : 65 ans
	AGM : 64 ans	AGM : 63 ans
	EMP : 64 ans	EMP : 63 ans
Table de turnover	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)	CAD : table TO 2020 - CAD (fonction de l'âge)
	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)	AGM : table TO 2020 - AGM (fonction de l'âge)
	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)	EMP : table TO 2020 - EMP (fonction de l'âge)
Modalité de départ :	Départ volontaire	Départ volontaire

10. Autres informations

Les comptes de la société ITM ALIMENTAIRE NORD sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, dont l'établissement principal est 1 Allée Des Mousquetaires 91070 Bondoufle, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 789 169 323.

Note 3 : Notes sur le bilan

1. Immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	4			4
Autres immobilisations incorporelles	80 352	6 428	1 659	85 121
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes incorporels				
Total	80 356	6 428	1 659	85 125

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	4			4
Autres immobilisations incorporelles	74 002	2 007	1 659	74 350
Total	74 006	2 007	1 659	74 354

2. Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains (dont mali techniques) et agencements des terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	85			85
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes corporels				
Total	85			85

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains et agencements				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	73	2		75
Total	73	2		75

3. Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	18 083	10 953	6 320	22 716
Créances rattachées à des participations	120 236	14 584	12 007	122 813
Intérêts sur créances rattachées	358	3 041	358	3 041
Autres titres immobilisés	1 541		3	1 538
Prêts	2 196	84	668	1 612
Dépôts et cautionnements	372	12		384
Autres immobilisations financières				
Total	142 785	28 675	19 356	152 104

Dépréciations des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	14 424	2 717	2 960	14 181
Créances rattachées à des participations	47 083	7 028	10 416	43 694
Autres titres immobilisés				
Prêts		271		271
Autres immobilisations financières				
Total	61 507	10 015	13 376	58 146

Échéances des créances financières

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	125 854	3 041	122 813
Prêts	1 612	100	1 512
Autres immobilisations financières	384		384
Total	127 850	3 141	124 709

4. Actif circulant

Échéances des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Clients et comptes rattachés	109 875	109 875	
Personnel et comptes rattachés	8	8	
Etat, autres collectivités	700	700	
Groupe et Associés	217	217	
Autres débiteurs	17 024	17 024	
Total	127 824	127 824	

Les comptes courants groupe se composent du compte d'intégration de la TVA et du compte d'intégration fiscal pour respectivement 416k€ et -672 k€.

Dépréciations des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Clients et comptes rattachés	10 609	3 592	89	14 111
Autres créances	80			80
Total	10 689	3 592	89	14 192

Produits à recevoir inclus dans les créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2023
Avances et acomptes versés sur commandes	
Avoir à recevoir	16 737
Facture à établir	12 911
Autres produits à recevoir	
Personnel et comptes rattachés	
État et autres collectivités publiques	
Total	29 648

5. Trésorerie

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Disponibilités	2 480	112
VMP		
Total	2 480	112

6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance de 15 k€ sont composées selon le tableau ci-dessous :

Données en k€	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurance	13	0	0
Voyage & déplacement	2	0	0
Magazine	0	0	0
Total	15		

7. Capitaux propres

Le capital social est constitué de 3 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 euros au 31 décembre 2022.

La société est contrôlée directement à hauteur de 100 % par la société ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Affectation résultat 2022	Résultat 2023	Autres variations	Montant au 31/12/2023
Capital social	48				48
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 960				2 960
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	5				5
Autres réserves	91				91
Report à nouveau	5 290	-436			4 854
Résultat de l'exercice	965	-436	105	-529	105
Total	9 359	-872	105	-529	8 063

8. Provisions

Provisions règlementées

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2023
Provision pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	362	10	110	262
Autres				
Total	362	10	110	262

Les provisions règlementées correspondent à l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des titres.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant au 31/12/2023
Provisions pour litiges		377			377
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations	728	630		128	1 230
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges	542	310		86	765
Total	1 270	1 317		215	2 373
Dont dotations et reprises d'exploitations		776		129	
Dont dotations et reprises financières		310		86	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		232			

9. Dettes

Dettes financières

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit	300	300		
Dépôt et cautionnement	437			437
Dettes rattachées à des participations				
Autres dettes financières	22 424	22 424		
Découverts bancaires	296	296		
Total	23 458	23 020		437

Pour l'élaboration du tableau ci-dessus il a été considéré que les dettes financières avec les entreprises liées qui figurent sous la rubrique "Emprunts et dettes financières divers" étaient à moins d'un an dans tous les cas où il n'existe pas d'accord relatif aux dates de remboursement.

Autres dettes

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 557	15 557		
Dettes groupe	1 088	1 088		
Dettes fiscales et sociales	1 480	1 480		
Dettes sur immobilisations	89	89		
Autres dettes	168 966	168 966		
Total	187 181	187 181		

Les dettes groupe sont constituées principalement du compte courant d'intégration fiscale pour 672 k€ et du compte courant de TVA pour 416 k€

Les autres dettes sont constituées principalement des dettes fournisseurs.

Charges à payer dans les dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023
Emprunts et dettes financières	251
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 380
Dettes fiscales et sociales	574
Autres dettes	16 837
Total	30 042

Note 4 : Notes sur le compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Analyse du chiffre d'affaires par nature

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Vente de produits finis / Vente de terrain	11 319	14 962
Vente de produits résiduels		
Prestations de défense du réseau / Prestation de service	7 683	2 227
Activité de commissionnaire à la vente	4 453	4 040
Ventes de marchandises	1 845 053	1 680 425
Refacturations	57 768	46 175
Rabais Remises Ristournes Avoirs	-58	-62
Total	1 926 218	1 747 767

Analyse des autres achats et charges externes

Les charges d'exploitation sont composées entre autres

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Autres achats	-3 366	-3 137
Sous-traitance	-1 165	-1 202
Crédit-bail, locations et charges de copropriété	-2 352	-2 166
Entretiens et réparations	-12	-22
Assurances	-35	-54
Etudes, recherches et documentations	-184	-173
Personnel extérieur à l'entreprise	-25	-29
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-131	-89
Publicité, publication et relations publiques	-54 856	-43 833
Transports		
Déplacements	-124	-116
Frais postaux et de télécommunications	-33	-29
Services bancaires	-9	-14
Divers	-635	-1 085
Total	-62 927	-51 950

2. Résultat financier

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Produits de participation (dividendes)	3 019	
Résultat des SNC (bénéfices)		
Produits des créances de l'actif immobilisé	3 260	3 310
Autres intérêts et produits assimilés	578	482
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 397	2 631
Total Produits financiers	11 254	6 424
Intérêts	-334	-2
Abandon de créances et subventions consenties		
Résultat des SNC (pertes)		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-10 325	-6 090
Autres charges financières	-8 061	-3 637
Total Charges financières	-18 720	-9 729
Total	-7 465	-3 306

Les dotations financières de 10 325 milliers d'euros correspondent à hauteur de 7 028 milliers d'euros aux dépréciations sur comptes courants, à des dépréciations sur protocoles à hauteur de 271 milliers d'euros et à des dépréciations sur titres à hauteur de 2 717 milliers d'euros et des provisions risques et charges financières pour 310 milliers d'euros.

Les reprises financières de 4 397 milliers d'euros correspondent à hauteur de 4 132 milliers d'euros aux dépréciations sur comptes courants, à des dépréciations sur protocoles à hauteur de 180 milliers d'euros et des provisions risques et charges financières pour 86 milliers d'euros.

3. Résultat exceptionnel

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Produits de cessions de titres		
Abandons de créances		
Produits divers	611	-125
Produits des cessions d'actifs	117	
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 292	3 442
Total Produits exceptionnels	7 020	3 317
Amendes et pénalités	-0	-0
Abandons de créances	-6 285	-3 444
Charges diverses exceptionnelles	-88	-45
Valeur nette comptable des titres cédés	-94	-0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-709	-14
Total Charges exceptionnelles	-7 176	-3 504
Total	-155	-187

4. Fiscalité

Situation fiscale latente

K€	31/12/2022		Variation		31/12/2023	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
Subvention d'investissement						
Contribution Sociale de Solidarité des Stés	50		36		86	
Provisions non déductibles	728		773		1 502	
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM						
Autres différences temporaires	122		-30		92	
Décalages certains ou éventuels						
Déficits reportables						
Moins-values LT						

IMPÔT EXIGIBLE K€	OUVERTURE	CLÔTURE
	2022	2023
Crédit d'impôts		
Impôt au taux normal de 28 ou 31%	-624	-1 239
Impôt au taux réduit		-57
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par taux)	-624	-1 297
Impôt sur le résultat courant	-624	-1 297
Impôt sur résultat exceptionnel		
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par nature)		

Note 5 : Autres informations

1. Effectif

La moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre est de :

	2023	2022
Cadres	28	28
Agents de Maitrise	7	7
Employés	3	3
Ouvriers		
Total	38	38

2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat pour l'année 2023 d'un montant total HT s'élève à 54 180 €

Cabinet	Certification des comptes	Autres missions
KPMG	54 180	

3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas mentionnée car cela conduirait à donner des indications de rémunérations individuelles.

4. Transactions effectuées avec les parties liées

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues avec des parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

5. Engagements hors bilan

Engagements reçus :

Néant.

Engagements donnés :

- Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2023 s'élève à 144 005 euros contre 1

Annexe : Tableau des filiales et participations

TITRES DETENUS EN PLEINE PROPRIETE

Raison sociale	% de part.	En euros		En K euros			
		Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Capitaux propres	Chiffres d'affaire	Résultat
Filiales (plus de 50%)							
VALBEAR	99,84%	2 593	0	1 738	-1 683	0	-25
LELON	99,98%	1	1	5 363		LJ ouverte	
CHAJUX	99,91%	34 625	1	3 192	-3 192	0	0
VIRET	99,98%	9 298 713	0	25 864	-13 279	309	-613
MATHUGO	100,00%	505 459	0	0	0	0	0
MAKALIGO	99,98%	1	1	1 144	-1 144	0	0
VALMONS	99,99%	1	1	192			
WILVA	99,98%	148 858	0	609	-775	0	-11
DOVIE	100,00%	231 945	0	1 399	-2 282	0	-22
HERODE	99,96%	398	398	2 817	-2 953	0	-3
DEBRIL	100,00%	2 173 991	1	2	-2	0	-4
LADOWA	99,98%	871 753	0	1 367	-1 367	0	-5
LANDRIOT	99,84%	62 721	1	1 599	-1 599	0	0
ESDAIN	100,00%	796 594	3 696	25	3	0	2
ARA	100,00%	1	1	347			
APACHE	99,99%	9 505	0	1 693	-1 693	0	-1
BIERENALE	99,98%	47 990	1	1 025	-5 060	0	-22
GREECE 19	99,90%	541 208	541 208	475	N.C	N.C	N.C
GREECE 27	99,90%	3 739 196	3 739 196	7 911	N.C	N.C	N.C
GREECE 35	99,90%	253 736	253 736	605	N.C	N.C	N.C
GREECE FP1	99,90%	157 723	157 723	903	N.C	N.C	N.C
GRECE 71	99,90%	1 561 302	1 561 302	248	N.C	N.C	N.C
Participations (10 à 50%)							
SPR ALIMENTAIRE NO	30,00%	41 995	41 995	0	N.C	N.C	N.C
GREECE 122	49,00%	374 865	374 865	17	N.C	N.C	N.C
GREECE FP11	49,00%	1 577 021	1 577 021	104	N.C	N.C	N.C